

WUISOH P HX UWUH GH YHYH\

## François Légeret demande la révision de son procès

Par **Georges-Marie Bécherraz**. Mis à jour le 15.03.2013  
14 Commentaires

Le condamné à vie pour le triple meurtre de Vevey puise ses arguments dans l'émission «Zone d'ombre» d'avril dernier, qui revenait sur son cas.



### DOSSIERS

#### Faits divers

[L'ex-champion de karaté violait ses élèves: 302 ans de prison](#)

[Un accident de car fait 24 morts en Afrique du Sud](#)

[Une soixantaine de délits élucidés en Valais](#)

#### Tous les procès vaudois

[Les millions de l'ex-baron de la drogue discutés au tribunal](#)

[Acquitté, un Français réclame environ 20 millions au canton](#)

[L'affaire Légeret ressurgit en cour criminelle](#)

### ARTICLES EN RELATION

[L'affaire Légeret ressurgit en cour criminelle](#)

[Zone d'ombre revient sur l'affaire Légeret](#)

[L'affaire Légeret sera portée à Strasbourg par Me Jean Lob](#)

### MOTS-CLÉS

[Affaire Légeret](#)

### SIGNALER UNE ERREUR

Vous avez vu une erreur? Merci de nous en informer.

François Légeret fonde sa requête sur les déclarations du juge d'instruction de l'époque dans «Zone d'ombre», diffusée sur RTS Un, mais aussi sur les constats de l'Identité judiciaire et ceux du légiste. Il conteste ainsi le déroulement des faits retenus par le Tribunal criminel. Et par là le jugement qui l'a condamné en mars 2010 à la prison à vie. Il vient d'adresser au Tribunal cantonal une demande de révision, usant du droit d'un condamné à demander en tout temps, sinon à obtenir, un nouveau verdict lorsque surviennent des éléments nouveaux. Une démarche accomplie seul. Faute, dit-il, de pouvoir payer un avocat.

Le juge d'instruction interviewé dans « Zone d'ombre » n'avait pas été entendu au procès. Il s'exprime dans l'émission à propos des empreintes non élucidées d'une main et d'une chaussure ensanglantée sur les vêtements d'une des victimes. Des traces qui, selon la police scientifique, ont été faites dans du sang frais.

#### Des traces laissée par les secours?

Le juge d'instruction avance l'hypothèse, qui n'a pas été remise en cause, selon laquelle ces traces ont pu être faites lors de la découverte des deux corps le 4 janvier 2006. Il répète qu'on croyait alors à une intoxication au gaz, que de nombreux sauveteurs sont intervenus, que celui qui a laissé

### A LIRE DANS VOTRE JOURNAL



**Formation**  
Pour lutter contre la pénurie de généralistes, l'UNIL veut former plus de médecins

**Ouverture des commerces**  
Les Zurichois pratiquent le shopping tardif depuis douze ans

**Reportage**  
Alice Cooper rencontre Mister Slim, le boa lausannois au Caprices Festival

**Tendances**  
Zoom sur Akris, la marque suisse qui habille les stars

### PLAN REVU POUR FAIRE PASSER LA TOUR TAOUA



Quatre étages de logements à loyers «contrôlés» sont désormais prévus.

### BÉBÉ

VX SSOE.P HQ W SDUWHQ DJUH



Toutes les infos "bébé"

### CHILLON EN TRAVAUX JUSQU'EN 2024



La forteresse de Vevey est en travaux depuis quelques jours. Objectif: restaurer toitures et façades

[Voir les photos](#)

### VOS PHOTOS DU CANTON DE VAUD



Decouvrez les plus belles photos hivernales prises a



RI  
POI  
B

CLIC

---

PARTAGER & COMMENTER

0 2 14

GOOGLE-PUBLICITÉ

Réparer Erreur Windows

Logiciel Pour Nettoyer Windows. Scan Systeme Gratuit. Téléchargez!  
[Systweak.com/Optimiser\\_Windows](http://Systweak.com/Optimiser_Windows)

La fête au château d'Oron

Pour vos réceptions, mariage, anniversaire, banquet et séminaire  
[www.swisscastles.ch/Vaud/Oron](http://www.swisscastles.ch/Vaud/Oron)

2 14

Publier un nouveau commentaire

Nous vous invitons ici à donner votre point de vue, vos informations, vos arguments. Nous vous prions d'utiliser votre nom complet, la discussion est plus authentique ainsi. Vous pouvez vous connecter via Facebook ou créer un compte utilisateur, selon votre choix. Les fausses identités seront bannies. Nous refusons les messages haineux, diffamatoires, racistes ou xénophobes, les menaces, incitations à la violence ou autres injures. Merci de garder un ton respectueux et de penser que de nombreuses personnes vous lisent.

La rédaction

J'ai lu et j'accepte [la Charte des commentaires](#).

Caractères restants: 400

---

PUBLICITÉ

---

14 Commentaires

Commentaires populaires Tous les commentaires

Gérard Wisard

15.03.2013, 19:32 Heures  
[Signaler un abus](#)

Quand est-ce que la justice fera vraiment son travail dans l'affaire Légeret, accusé sans preuve formel, un condamné à le droit de se faire re-juger. J'espère que cette fois le ministère public aura le courage de reconnaître le manque de preuve et re-juger François Légeret.

ces marques ne s'en est pas vanté.

Pour François Légeret, c'est lourd de signification. Ces éléments lui permettent d'affirmer que le drame n'a pu se dérouler le 24 décembre comme l'affirme le jugement. «La possibilité d'avoir du sang frais est plus proche du 30 ou 31 décembre 2005». Il rappelle que le légiste a admis une fourchette de neuf jours pour situer le moment des décès. Pour lui, cela change tout.

Au Tribunal cantonal de dire ce que pèsent ces arguments face aux nombreux éléments à charge retenus par ailleurs par la Justice jusqu'au Tribunal fédéral.  
(24 heures)

Créé: 15.03.2013, 18h14

travers le canton

[Les images de nos lecteurs, première partie](#)

[Les images de nos lecteurs, deuxième partie](#)

---

RENCONTRE SERIEUSE

SX BOIFDML

---

DES TIQUES INFECTÉES AU BORD DU LÉMAN



Les premiers cas d'encéphalite à tiques ont été repérés au sud du canton

[Lire l'article](#)

---

SONDAGE

Les commerces devraient-ils pouvoir ouvrir six jours sur sept, de 6h à 23h?

- Oui  
 Non  
 Sans avis

Voter

[Voir l'article](#)

---

ABONNEMENTS MOBILE

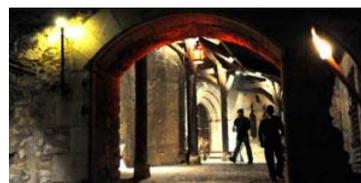
FR P SDUDWII GH SUI



Grâce à notre outil comparatif indépendant, nous vous aidons à trouver l'abonnement optimal pour votre téléphone portable.

---

LES NORVÉGIENS DE WARDRUNA À CHILLON



Le groupe a lancé l'Inferno Fest au son des instruments traditionnels de son pays, jeudi à Veytaux

[Voir les photos](#)

---

RECOURS CONTRE LE BRUIT DES HÉLICOS DU CHUV